Graines de Colibri * 91410 Dourdan 3 allée de la Roselière (Appt. 205)

Association loi 1901

Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 5 novembre 2021

La réunion a commencé à 18h45 après l'encaissement des adhésions et l'enregistrement des pouvoirs. Parmi les 75 membres, à jour de leur cotisation pour l'année, 27 étaient présents et 20 nous ont adressé un pouvoir. Le quorum est ainsi largement atteint.

Marie Pettini et Michel Lacoux nous présentent le rapport moral :

Peu de choses ont été réalisées depuis un an du fait du contexte sanitaire.
Jardinage rue du Mesnil (maison de retraite) : Graines de Colibri a octroyé une subvention pour des plantes qui « s'autogèrent », rosiers anciens, sauges, iris, plantes grasses, mais certains arbres sur lesquels les rosiers devaient prendre appui ont été coupés.
Les plantes seront peut-être déplacées si le bâtiment est vendu ? Une équipe de 4 à 5 personnes se charge d'arroser et d'entretenir.

Le 19ème dernier Répar'café a eu lieu le 4 octobre 2020, en raison du confinement.

Rappel des objectifs de l’association par Michel :

Le groupe de Dourdan a pour vocation d’incarner localement la mission du mouvement Colibris inspiré par Pierre Rabhi.

La commune, la ville, le village, sont les endroits où les citoyens ont une prise suffisante pour participer à la transformation de la société et en ressentir directement les effets.

Nous considérons que l’organisation sociale, principalement fondée sur une croissance économique infinie, le prélèvement sans limite des ressources naturelles et le creusement des inégalités humaines conduit notre monde vers l’abîme. Il nous paraît urgent de changer le paradigme de notre société.

Par nos initiatives citoyennes, nous voulons inspirer, relier, tous ceux qui souhaitent participer à une transformation écologique et humaine de nos comportements.

Sous forme de gestion partagée, chacun peut proposer une activité et trouver dans l’association des partenaires pour la réaliser, exemple : Répare Café, Jardin Partagé, Café Citoyen, Gratiféria, Café Parents, SEL (système d’échanges local) Monnaie locale, Épicerie coopérative, « Circulation Douce », Pédibus scolaire, Cinéma, Paysage, Incroyables Comestibles, Enseignement, Communication, Bien-être... etc.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Emilie Ferron nous présente le rapport financie

BANQUE Colibris du 1er septembre 2020 au 31/08/2021

EN BANQUE au 31/08/2020.....		**1781,15 €**
ADHESIONS INDIVIDUELLES.....	215,00 €	
ADHESIONS FAMILLES.....	150,00 €	
DONS	80,00 €	
TOTAL		445,00 €
SOIT UN TOTAL DE.....		**2226,15€**
DEPENSES BANQUE 2020/2021 :		
Achats COVID 19..ch n° 6302643.....	55,65€	
Don ADN. (asso Dourdan Nord, recours Vaubesnard).....	200,00 €	
Cafés suspendus .ch n° 6302645.....	29,00 €	
Don SNL (Solidarité Nouvelle pour le Logement).....	500,00 €	
Gastronomie pro (ardoise).ch n°630647.....	85,17 €	
Assurance Association MAIF (200,45-3,68).....	196,77 €	
Frais Bancaires (commission mouvement).....	30,00 €	
Facture achat de plantes.ch n°630248.....	123,00 €	
Total des Dépenses.....		1219,59 €

SOLDE EN BANQUE AU 31/08/2021 :....1006,56 €

(Voir au dos solde : solde en caisse...)

CAISSE Colibris du 1er septembre 2020 au 31/08/2021

EN CAISSE		**309,04 €**
Recettes :		
ADHESIONS INDIVIDUELLES.....	130,00 €	
ADHESIONS FAMILLES.....	65,00 €	
DONS Répar'café.....	45,00 €	.....Total Recettes : **549,04 €**
DEPENSES CAISSE 2020/2021 :		
Gastronomie pro.(ardoise).....	40,39 €	
Sandwischs suspendus.(Aux délices de Dourdan).....	65,00 €	
Baguettes suspendues .(Aux delices de Dourdan).....	9,50 €	
Cafés suspendus.(Le St Jacques).....	13,00 €	
Thés suspendus (Atelier Thiphaine).....	10,00 €	
Cafés suspendus (Bar de la Tour).....	14,00 €	
SITE INTERNET WIX.F.n°886454693 et 873078633.....	136,74 €	..... Total Dépenses : 288,63 €

SOLDE EN CAISSE AU 31/08/2021 ..... 260,41€

(voir au dos : solde en banque)

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Renouvellement des membres du bureau :

Pour des raisons personnelles, Marie Pettini a souhaité démissionner de son poste de présidente, tout en restant dans le bureau. La présidence sera remplacée par une gouvernance collégiale.

3 personnes : *Françoise Pallares, *Alain Aquard et *Christopher Lee, sont proposées pour compléter le bureau (composé actuellement de, Dominique Aquard, Émilie Ferron, Marie Pettini, Jocelyne Relativo, et Michel Lacoux).

Adopté à l'unanimité.

Intervention de M. Plissonneau, adjoint au maire, délégué aux associations, désireux de connaître nos besoins. Il est rappelé que nous ne demandons pas de subvention à la mairie mais que nous aimerions disposer d'un petit local pour y stocker des outils ou des pièces détachées. Monsieur Plissonneau propose de faire un grand ménage dans la petite salle attenante à la salle du Madre que nous utilisons régulièrement afin de voir s'il est possible de la dédier au stockage que nous souhaitons.

Reprise des activités : Les intervenants du Répar'Café présents à L'AG. sont d'accord pour que les personnes qui n'ont pas le pass sanitaire déposent les appareils à réparer à l'entrée de la salle et les récupèrent à l'extérieur. L'exigence du pass sanitaire sera notifiée sur le site internet et sur les affiches. Le prochain Répare café est prévu le **5 décembre**. A l'intérieur de la salle, le port du masque, le gel hydro-alcoolique et les distances humaines seront maintenus.

Atelier couture : Émilie recherche une personne pour l'aider après le départ de Virginie.

Il est envisagé de proposer un Café Citoyen courant décembre et d'organiser un Répar' Café sous la halle en mai 2022. Il faudra prévoir la demande de raccordements électriques.

Questions diverses :

Magali Chaulet a contacté le cinéma de Dourdan pour la projection du film **« Debout les femmes »** de François Ruffin et Gilles Perret et propose une conférence-débat. Date à trouver, sans doute en décembre. G. Perret pourrait peut-être venir un jeudi soir. Tarif de groupe à 3,80 €. Michel animerait le débat.

Circulation douce :

Bernard Massot et Alain Bourgoin ont été reçus en mairie. M. de Carvalho s'est dit intéressé par le projet de signalisation, voies cyclables et parking à vélos que propose Graines de Colibri pour un coût estimé à 20000/25000 €. D'autres cyclistes sont recherchés pour renforcer le peloton dans les derniers kilomètres...
(Voir ci-après, le compte rendu des derniers entretiens avec les élus dourdannais).

19 octobre 2021 : à la mairie de Dourdan.

Présents : Alain Bourgoin et Bernard Massot pour Graines de Colibri, Paolo de Carvalho, maire de Dourdan, Mme Antunes, directrice de l'urbanisme et du patrimoine de la mairie de Dourdan. M. Larregain, adjoint en charge de l'urbanisme, n'est arrivé qu'en toute fin de réunion.

Après un tour de table, nous avons rappelé l'historique des efforts de GdC pour proposer une amélioration de l'aménagement cyclable à Dourdan, avec notamment une étude détaillée et chiffrée – présentée plusieurs fois en mairie – de la mise en place de signalisations verticale et horizontale, et d'appuis vélos.
M. de Carvalho a semblé impressionné par l'idée qu'un budget de seulement 20-25 k€ (chiffre de l'étude de GdC) puisse suffire à avancer de façon non-négligeable l'aménagement cyclable.

Pour illustrer les manquements de la situation actuelle, nous avons montré des photos de l'aménagement absurde de la piste cyclable du chemin du Champ de Course, et des efforts désespérés des cyclistes pour utiliser le pince- roues de la gare sans voiler leurs roues de vélo.
Nous avons également cité une longue liste d'endroits stratégiques de Dourdan totalement démunis de parkings à vélo, et rappelé certains points noirs particuliers de la circulation à vélo aménageables facilement (tels que la rue Minot).

Nous avons exprimé nos réticences quant aux projets d'aménagement cyclable bureaucratiques et hors-sol, tels que le plan des circulations douces du PLU de Dourdan.

La dernière réunion en mairie datait de janvier dernier. À cette occasion, M. Panot, adjoint au maire, avait déclaré avoir besoin d'un an pour mettre en place un plan très ambitieux d'aménagement cyclable.
10 mois plus tard, rien n'a été fait.

Mme Antunes nous a expliqué que le cadre actuel de projet d'aménagement cyclable est le « schéma directeur cyclable » de la CCDH. Il n'en est qu'à ses tout débuts. Elle a affirmé que la mairie de Dourdan n'avait pas du tout la main sur ce plan, et ne pouvait même pas nous donner de détails. Le financement de ce plan est lié au projet « petites villes de demain ».

A priori le schéma directeur cyclable doit être réalisé uniquement par un cabinet de conseil, sans intégration de personnalités extérieures (comme des associations ou des usagers). Cependant M. de Carvalho nous a encouragé à nous renseigner et essayer de nous insérer dans le processus. Ce schéma directeur ne concerne que les déplacements professionnels. Hors Réunion : Marion Troissant, Cheffe du projet Petites Villes a pris contact avec Alain.

M. de Carvalho a convenu que ces grands projets à long terme n'étaient pas la façon la plus sûre d'obtenir des résultats. Il a expliqué préférer des plans moins grandioses, mais très pragmatiques et permettant d'obtenir des résultats à brève échéance. Il nous a proposé de lui transmettre une version à jour de notre étude et s'est engagé à la mettre en place si l'ordre de grandeur des dépenses était celui escompté. Il nous a demandé, quand ce serait fait, de l'accompagner pour lui montrer sur place les aménagements à opérer.

Il a nous a fait part de son projet – si les aménagements prévus étaient réalisés – d'organiser une grande balade collective à vélo dans Dourdan, empruntant des trajets utiles pour la vie quotidienne, pour démontrer aux Dourdannais qu'il est possible de s'y déplacer à vélo. Il nous a demandé de mobiliser le maximum de personnes.

Il a été convenu du calendrier suivant pour faire avancer ce projet :
– fin novembre : GdC envoie son étude à jour à la mairie
– fin décembre : rendez-vous à la mairie avec GdC, le maire, M. Jousse et M. Gorge, des services techniques
– d'ici fin janvier 2022 : avoir obtenu des devis
– d'ici juin 2022 : réalisation des travaux
– juin 2022 : grande balade à vélo dans Dourdan En parallèle aux avancées en mairie de Dourdan, G d C contactera la CCDH pour tenter de s'intégrer au schéma directeur cyclable. Amicalement Bernard

GAD (Groupement Associatif Dourdannais) :

Pour mémoire 9 associations se sont regroupées pour mieux coordonner leurs actions, mutualiser leurs moyens et faire entendre leurs voix auprès des élus.

Ce collectif est actuellement composé des associations : Puits des Champs, APAVIE (patrimoine et cadre de vie) AOPLD (amis de l'Orge, de son patrimoine et de ses lavoirs à Dourdan) Dourdan Environnement, ADN (Dourdan nord), Association Beaurepaire, Graines de Colibri, Dourdan Transition et FAVO (fédération des associations de protection de la haute vallée de l'Orge.

Ces associations agissent principalement pour la préservation de la qualité de vie des Dourdannais, de la nature environnante, du patrimoine historique ainsi qu'à la préparation aux changements climatiques, sociaux et économiques à venir. Chaque citoyen peut se rapprocher de celle répondant le plus à ses préoccupations (voir sites en fin de rapport).

Jean-Pierre Lemercier rappelle que Dourdan Environnement a déposé un recours contentieux contre le PLU de l'actuelle équipe municipale concernant trois sujets fondamentaux :

- Le projet d'extension de la ZA à Vaubesnard (en haut de la côte de Liphard) empiétant largement au nord sur les terres agricoles et menaçant les paysages d' entrée de ville. En cas de non réussite de la zone d'activité, le projet pourrait déboucher sur un lotissement pour résorber les frais énormes des contribuables engagés sur ce projet.

Sans attendre, un tracto pelle s'est mis à l'ouvrage la semaine dernière

- Le passage en zones constructibles de grande hauteur, sur zones inondables en fond de vallée de l'Orge (Domaine du potelet, parc de La Brousse), contiguës à des zones naturelles protégées ; en contradiction absolue avec le plan de protection des risques d'inondation (PPRI)

- Le projet de lotissement du Puits des Champs (OAP organisation d'aménagement programmé) détruisant les jardins familiaux et augmentant le risque d'inondation. Ce dernier projet est actuellement en attente mais prévu dans le nouveau PLU.

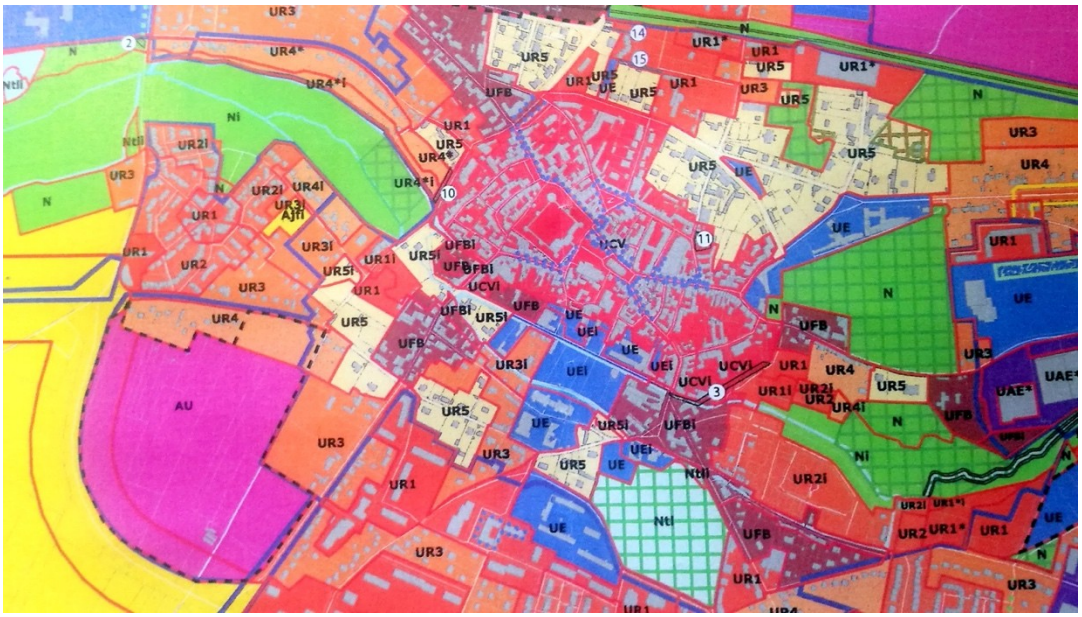

N = Zone Naturelle **la norme est le principe d'inconstructibilité dans un but de sauvegarde du territoire**.
Les zones Ur de 1 à 5 sont des qualifications relatives à la densification et la hauteur des constructions.

Les zones **Uri** sont réservées aux aménagements destinés à réduire les risques d'inondation (ou d'incendie) Certaines zones inondables ne sont hélas pas qualifiées Uri.

Pour plus de précisions contactez l'association Dourdan Environnement :
j-p.lemercier@wanadoo.fr

Le jugement sera rendu en fin d'année débouchant sur d'éventuelles modifications. Soit la municipalité accepte de réviser le PLU sur les points évoqués, soit il nous faudra collecter des fonds

pour payer un avocat, nécessaire en appel pour poursuivre le recours contentieux. Les différentes associations étant à ce stade solidaires pour poursuivre l'action en justice.

Plus de détails sont disponibles sur les sites des associations :
http://apaviedourdan.free.fr; https://dourdanenvironnement.wordpress.comhttp://www.dourdan-transition.fr; https://www.grainesdecolibri.org;

L'Assemblée générale s'est terminée à 20 heures 20.